

**Eglise Protestante Unie de Toulon**  
**Dimanche 17 septembre 2023**  
**Prédication : Matthieu 18, 21-35**

**21**Alors Pierre vint lui demander : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Jusqu'à sept fois ?

**22**Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

**23**C'est pourquoi il en va du règne des cieux comme d'un roi qui voulait faire rendre compte à ses esclaves.

**24**Quand il commença à le faire, on lui en amena un qui devait dix mille talents.

**25**Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vende, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, afin de payer sa dette.

**26**L'esclave tomba à ses pieds et se prosterna devant lui en disant : « Prends patience envers moi, et je te paierai tout ! »

**27**Emu, le maître de cet esclave le laissa aller et lui remit la dette.

**28**En sortant, cet esclave trouva un de ses compagnons d'esclavage qui lui devait cent deniers. Il le saisit et se mit à le serrer à la gorge en disant : « Paie ce que tu dois ! »

**29**Son compagnon, tombé à ses pieds, le suppliait : « Prends patience envers moi, et je te paierai ! »

**30**Mais lui ne voulait pas ; il alla le faire jeter en prison, jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait.

**31**En voyant ce qui arrivait, ses compagnons furent profondément attristés ; ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé.

**32**Alors le maître le fit appeler et lui dit : « Mauvais esclave, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais supplié ;

**33**ne devais-tu pas avoir compassion de ton compagnon comme j'ai eu compassion de toi ? »

**34**Et son maître, en colère, le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé tout ce qu'il devait.

**35**C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur.

Ah, le pardon !

Un sujet épineux !

L'autre, qui ne m'a pas pardonné..., l'autre à qui je ne peux pas pardonner....

mais il y aussi ce que je n'arrive pas à me pardonner à moi-même ....

Chacun aurait sûrement des exemples, des récits autour de la question du pardon.

Et quelles sont les critères pour pardonner ?

Chacun a probablement les siens : oui, ok si l'autre s'excuse, s'il me le rend par tel geste, oui, je pourrais encore faire l'effort de lui pardonner

Mais ça, non, ça je ne pourrai jamais le pardonner, ça c'est trop ! Cela dépasse toutes les mesures !

Une fois ma liste des critères pour le pardon est faite, je quantifie, je calcule quand je serai quitte.

C'est exactement ce que fait Pierre : il espère être quitte, il veut bien faire un effort pour en arriver là. Mais après ce sera bon. Il ne devra plus rien à l'autre.....selon les mesures de la loi. Car selon la loi, la loi juive, accorder le pardon est un devoir. J'aurais une dette envers l'autre si je ne lui pardonnais pas.

La question sur le nombre de fois où l'on doit pardonner fait écho à un débat interne au judaïsme rabbinique. La réponse la plus courante était 4 fois. Pierre se dit peut-être : en proposant 7 fois, je suis vraiment généreux. Je serai vraiment quitte ! Il compte sur sa volonté pour être sans tâche devant la loi et ne plus rien devoir à l'autre. Mais est-ce si simple ? Est-ce simplement une formalité ? Un devoir à accomplir pour qu'on en parle plus ?

Je crois que nous sommes d'accord : la question « Combien de fois pardonnerais-je à mon frère » ne peut-être traitée dans un cadre légal. La justice avec ses critères de jugement tranche et sanctionne selon le droit établi. Mais la question du pardon est autrement incarnée puisqu'il s'agit de la relation à « mon frère », d'humain à humain. Relation jamais réductible à un argumentaire ou un livret de comptable. Entre humains, il en va différemment.

Et entre chrétiens ? Frères en Christ ?

« Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », prions-nous tous les dimanches.

Puis-je m'appeler chrétien si je ne pardonne pas à mon frère ?

Et si mon frère est devenu mon ennemi, puis-je m'appeler chrétien si je ne m'efforce pas de l'aimer ?

Je suppose que cette question est loin d'être abstraite, pour vous comme pour moi. Souvent nous remuons pendant longtemps ou portons même pendant toute une vie ce que nous avons vécue comme une offense et donc une dette envers nous. Une offense et une dette que nous n'arrivons pas à pardonner à l'autre. D'ailleurs, déjà la formulation est parlante : nous n'y « arrivons » pas... Nous ne finissons pas de faire dépendre le pardon de nous, de notre volonté.

Jésus, radical comme il est, faisant table rase de tous les raisonnements légalistes et moralisateurs, de tous les calculs d'épicier, répond à Pierre : *« Je ne te dis pas jusqu'à sept fois (et pas au-delà parce que cela suffit) mais jusqu'à soixante-dix-sept fois. »*

Avec son exigence il crève le plafond ! Une fois de plus, il renverse les tables des marchands !

Avec son exigence démesurée explosant tous nos cadres, il déconstruit totalement notre logique humaine.

Rappelons-nous que dans l'histoire de Caïn et Abel un calcul exponentiel est évoqué aussi pour exprimer la démultiplication de la vengeance de génération en génération, après le meurtre d'Abel. (Genèse 4, 24 : « Si Caïn doit être vengé sept fois, Lémek le sera soixante-dix-sept fois ») C'est la spirale infinie de la violence !

Dans le récit de l'évangile de Matthieu, Jésus propose une autre spirale, infinie, elle aussi : celle du pardon.

Et voilà ce que Jésus répond à travers la parabole :

Deux situations similaires : créancier et débiteur face à face. A la différence que le premier y joue sa vie et celle de sa famille. Sa situation est sans issue même s'il affirme vouloir rembourser sa dette. Comment ? Et sur combien d'années ? Dix mille talents représentent le salaire de soixante millions de journées de travail ! Même une vie de Méthusalem ne suffirait pas pour rembourser cette dette-là. C'est strictement impossible. Le débiteur et sa famille sont irrémédiablement perdus. Devant l'énormité de la dette, ce gouffre qui sépare créancier et débiteur, aucun calcul n'est plus possible. Ou bien le débiteur est condamné à mort ou bien...

La seule alternative, celle qui caractérise le Père de Jésus le Christ, c'est le pardon, la remise totale sans condition de toute la dette.

Le débiteur, c'est nous. Celui qui sauve, Dieu. Entre les deux, pas d'indulgences, pas de marchandage, seulement un acte d'amour : la remise totale de la dette.

L'humain est « simul justus, simul peccator », disait Luther, l'endetté à qui la dette est totalement remise, une fois pour toute en Jésus Christ. Mais il faut encore que nous acceptions ce pardon sans contrepartie. Tout l'enjeu est donc que nous reconnaissons qu'humainement la distance entre nous et Dieu est infranchissable. L'annonce de la grâce sans condition est donc loin d'être facile à accepter. De ce gouffre entre l'humain et Dieu peut aussi naître la haine de Dieu, le durcissement du cœur. Le serviteur impitoyable a durci son cœur parce que même s'il a été sauvé par la remise de sa dette, son orgueil ne lui permet pas de s'en réjouir. Sa violence à l'égard de son compagnon révèle qu'il a vécue la grâce comme une humiliation.

Luther aimait à le répéter : l'Évangile est ainsi fait qu'il me conduit à désespérer de moi-même. » Car désespérer de moi-même, c'est espérer pleinement en Dieu. «

Si Dieu est pensé comme un justicier, un marchand du pardon, cela ne peut que produire de la haine envers lui. Mais s'il est pensé comme un amour sans condition, il suscite en nous le désir de le rejoindre, de nous laisser accueillir et, instruire sur l'amour.

Ainsi pardonner jusqu'à soixante-dix fois sept fois, c'est plonger entièrement dans le pardon. Dans le pardon de Dieu, non dans un pardon humain auto-proclamé, forcé, tronqué, exigé par une morale soit disant chrétienne, c'est à dire le regard jugeant des autres !

Pardonnez à l'infini au lieu de s'enfoncer dans une spirale de vengeance est humainement impossible, nous le voyons tous les jours dans l'actualité. Il n'y a qu'une chose qui nous est possible : demander à Dieu, incroyables que nous sommes, demander qu'il nous soit en aide, car la promesse est que celui qui demande recevra. Tout pouvoir remettre à Dieu est déjà un fruit de la grâce, hors de notre portée : lui remettre ma propre incapacité à pardonner, mon incapacité à faire confiance en son pardon aussi.

C'est en me laissant accueillir par ce Dieu qui est littéralement pris aux entrailles (je préfère cette traduction littérale de l'hébreu au mot quelque peu délavé « miséricorde »), que j'expérimenterai le repos, le repos de tout désir de vengeance, le repos de tout remord de ne pas avoir fait mon devoir chrétien aussi, le remord de ne même pas désirer pardonner un tel ou un tel, etc.....

Un jour nous pourrions expérimenter qu'être pardonné et désirer pardonner sont intimement liés comme deux faces d'une médaille, celle de l'amour soixante-sept fois sept plus fort que tout ce qui détruit les relations.

Avez-vous remarqué qu'il n'est jamais question du pourquoi de la dette ? Cela n'intéresse pas le Créancier. Parce que cela serait nous enfermer dans le passé.

Celui qui remet la dette, ouvre un avenir et une espérance et donc un champ d'action nouveau pour le débiteur gracié. Et c'est là tout l'intérêt, car dans la relation vivante au Christ, la prière, l'écoute de sa Parole et la solidarité fraternel se prépare le terrain où peut naître le pardon. Patience, humilité ! Car si le grain de l'orgueil ne meurt par la grâce, rien ne peut pousser à sa place. Cette parabole clôt le discours de Jésus centré sur l'humilité et le pardon : il nous invite une fois de plus à vivre pleinement de la grâce ! De cette libération, tout découlera, même le pardon !

Amen.  
Silvia ILL